

V PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

EXTRAIT CONFORME d'une résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 2 décembre 2019 à 20 heures, à la salle du conseil située au 99, rue Principale.

Sont présents :

Le maire Richard F. Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	Absent	Siège no 4	Absent
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Laurette Lévesque	Siège no 6	Hugo Tardif

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

RÉSOLUTION NUMÉRO

19-12290 Report de la date d'adoption du budget 2020

Défaire la résolution 19-11263

Étant donné la situation, il sera très difficile d'être prêt pour l'adoption du budget avant le 31 décembre 2019.

Il est résolu unanimement que La Municipalité fixe les dates suivantes pour l'adoption des prévisions budgétaires 2020 :

- Samedi 25 janvier à 7 h 30 (Étude du budget);
- Lundi 27 janvier 20 h (Séance extraordinaire pour l'avis de motion et l'adoption du projet de règlement);
- Lundi 27 janvier 19 h, **si nécessaire** (Étude du budget). Et à 20 h adoption du budget.
- 30 janvier 20 h - Adoption des prévisions budgétaires et taux de taxes.

(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

ADOPTÉ À SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA, LE 2^{IÈME} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019.

Copie certifiée conforme,
CE 5^{IÈME} jour de décembre 2019



Josée Chouinard
Directrice générale adjointe

Richard F. Dubé, maire
(signé)

C.C. MAMH

